

Le capital naturel, une image réduite des valeurs de la nature et des politiques environnementales

Virginie Maris

La notion de capital naturel est une métaphore issue de travaux à la croisée de l'économie et de l'écologie qui s'est rapidement diffusée dans le champ politique. Cette métaphore échoue cependant à rendre compte de la complexité des valeurs de la nature et des enjeux politiques que leur évaluation soulève. D'une part, elle ne capture qu'une petite partie des valeurs de la biodiversité et des écosystèmes et laisse dans l'ombre des valeurs essentielles telles que les valeurs culturelles et les valeurs non-anthropocentrées. D'autre part, elle est potentiellement porteuse d'une conception très pauvre de la décision publique dans laquelle les enjeux proprement politiques liés à la délibération et aux rapports de force s'effacent au profit d'une gestion fondée sur l'expertise. Loin de discréditer définitivement l'intérêt de cette métaphore, la mise en évidence de ses limites et des réductions qu'elle opère devrait permettre d'en faire un usage utile et circonscrit à son périmètre de légitimité, mais aussi et surtout inciter à faire place à d'autres discours et à d'autres rationalités que l'approche strictement inspirée de l'économie standard pour faire face aux grands défis environnementaux de notre temps.

Le pouvoir d'une métaphore

Les métaphores sont nombreuses dans le champ scientifique. On parle volontiers de l'arbre de la vie, de gène égoïste, de lutte pour l'existence... Le rôle de ces figures de style peut varier. Parfois, la métaphore a une visée didactique ou illustrative, aidant les néophytes à acquérir des connaissances nouvelles en les reliant à des choses plus familières. D'autres fois, elle constitue un outil heuristique, permettant de s'appuyer sur l'analogie avec un phénomène déjà connu pour mieux comprendre et expliquer le phénomène à l'étude, comme lorsque l'on

parle de « stratégie adaptative » dans l'évolution du vivant pour mettre en évidence des phénomènes d'optimisation de la fitness analogues aux stratégies rationnelles de maximisation d'utilité. Les métaphores ont donc un rôle-clé tant dans la constitution des connaissances scientifiques que dans leur diffusion vers le public. Il n'est pas rare qu'à l'usage, ces transferts linguistiques du registre commun vers le registre scientifique perdent en quelque sorte leur teneur métaphorique, qu'ils se trouvent, pour reprendre le néologisme de Maasen et Weingart (1995), « démétaphorisés » et finissent par s'intégrer pleinement au discours scientifique, passant du statut d'analogie entre un fait scientifique et un phénomène commun à celui de description ou de définition du fait scientifique lui-même. Au-delà de la stricte recherche de connaissances, la sélection au sein de la communauté scientifique et la diffusion vers le public des métaphores répondent à des rapports de pouvoir et de légitimation de certains discours aux dépens d'autres modes de représentation et de description du monde. En effet, les métaphores charrient tout un ensemble de normes et de présupposés extra-scientifiques et contribuent, en aval de leur adoption et de leur diffusion, à reconfigurer non seulement les connaissances mais aussi les perceptions de la réalité et les horizons possibles en termes de formulation d'hypothèses ou de priorité d'investigation.

C'est la notion de « capital naturel » qui retiendra notre attention dans cet article. Cette métaphore visant à désigner les éléments et les processus naturels bénéfiques pour les êtres humains est moins strictement scientifique que les exemples que nous avons cités ci-dessus. En effet, bien qu'elle émerge dans le champ des sciences de l'environnement, notamment lors de tentatives plus ou moins explicites

d'hybridation des sciences naturelles et des sciences économiques, elle percole rapidement dans le domaine de l'action publique, comme en témoigne bien cet ouvrage, et c'est justement la perspective d'une telle appropriation par les décideurs qui justifie en quelque sorte le choix de la métaphore. Nombreux sont les écologues qui ont vu d'abord dans la métaphore du capital naturel une façon de « parler le langage » des décideurs afin d'être plus audibles et plus convaincants auprès d'eux (Pearce & Atkinson 1993).

Nous pouvons d'ores et déjà évoquer deux niveaux d'interprétation de la métaphore du capital naturel. Il s'agit en premier lieu d'une métaphore mécaniste, qui repose sur une analogie ou une mise en parallèle entre la nature et le capital manufacturé, une rivière produisant des poissons comme une usine produirait des voitures. Cette vision mécaniste de la nature n'est pas neuve. Elle fait écho à une autre métaphore que l'on trouve déjà au 17^e siècle sous la plume de Descartes lorsqu'il énonce sa thèse des animaux-machines. Dans la cinquième partie du Discours de la méthode, le contenu seulement métaphorique de l'expression est explicite. Parlant des animaux, Descartes évoque « ce corps comme une machine qui, ayant été faite des mains de Dieu, est incomparablement mieux ordonnée et a en soi des mouvements plus admirables qu'aucune de celles qui peuvent être inventées par des hommes. » Les animaux ne sont donc pas identifiés aux automates, mais ils leur sont jugés semblables sous un certain aspect seulement.

Mais si l'on replace la notion de capital naturel dans le contexte métaphorique plus large au sein duquel elle s'insère, il apparaît qu'au-delà de cette vision mécaniste, elle révèle également une vision economiciste de la nature. Une rivière produit des poissons non pas véritablement comme une usine produit des voitures mais bien davantage comme une usine produit des bénéfices. Ici, la métaphore est filée bien au-delà de la seule notion de capital naturel. Le fonctionnement des écosystèmes et leurs interactions avec les

activités humaines sont comparés au système capitaliste : le capital naturel génère des flux de biens et de services écosystémiques (moyennant du travail via le capital humain et des institutions via le capital social) de la même façon que le capital matériel génère des biens et des services marchands. Dans les deux cas, la productivité du capital (naturel et matériel) est médiatisée par le travail (capital humain) et les institutions (capital social). C'est ici l'ensemble des interactions entre les individus et leur environnement qui est mis en analogie avec un système économique dans lequel le maintien et l'accumulation de capital seraient non seulement une source d'enrichissement mais également la finalité propre du système en question.

Dans cet article, nous analyserons les limites et les risques d'une telle analogie, non pas pour la discréditer définitivement mais dans l'espoir qu'un usage utile et raisonné de la notion de capital naturel soit possible dès lors que certaines précautions sont prises pour en circonscrire le périmètre de légitimité et pour laisser place à d'autres discours et à d'autres rationalités là où la métaphore est inopérante. Nous décrirons tout d'abord le contexte d'émergence de la notion de capital naturel, qui prend place au sein de deux champs de discours divergents selon qu'ils reposent sur des visions fortes ou faibles de la soutenabilité. Nous soulignerons ensuite les réductions qu'elle opère d'abord dans la conception des valeurs de la nature, ensuite dans la perspective sous-jacente du politique et de la prise de décision publique. Nous conclurons de façon aporétique, rappelant le véritable dilemme auquel se trouvent aujourd'hui confrontés les environnementalistes qui doivent bien souvent choisir entre le risque de voir se marginaliser la protection de la nature faute d'arguments audibles dans une société de croissance ou l'adoption de la rationalité à l'œuvre dans cela même qui menace la biodiversité, perdant ainsi par avance le combat qui consisterait à remettre en cause cette rationalité.

La notion de capital naturel

La notion de capital naturel intervient dans un contexte de mainstreaming du souci environnemental dans l'économie. L'enjeu est de rendre compte des limites que l'épuisement des ressources naturelles et la dégradation globale des écosystèmes imposent, ou devraient imposer, au fonctionnement économique des sociétés. Cette métaphore, fortement associée aux discours sur le développement durable, est utilisée dans deux registres distincts qu'il convient de distinguer.

Si les deux approches du capital naturel ont pour point commun l'ambition de mettre en résonnance l'écologie et l'économie, elles procèdent pour ainsi dire selon des mouvements opposés. La première est celle d'économistes qui utilisent la métaphore du capital naturel pour internaliser certaines considérations environnementales dans le cadre général de l'économie standard (Pearce 1988), proposant en quelque sorte une économicisation de l'écologie et qui donne naissance à l'économie environnementale (*environmental economics*). Il s'agit d'amender l'économie des ressources naturelles afin de l'adapter à des considérations écologiques et aux problèmes posés par le déclin de la biodiversité. La seconde approche est davantage portée par des écologues qui utilisent la notion de capital naturel pour resituer l'économie dans un cadre écologique plus large, défendant au contraire une écologisation de l'économie (Costanza 1992, Daly 1996, Folke et al. 1994). On parle alors plutôt d'économie écologique (*ecological economics*). Ces deux démarches se distinguent par leur façon respective d'appréhender la durabilité, la nature et les évaluations de ses valeurs.

La première ligne de distinction est celle qui sépare la durabilité faible et la durabilité forte. Dans sa version économiste, la notion de capital naturel permet de théoriser l'idée de durabilité en relâchant la contrainte imposée aux générations présentes par les besoins des générations futures dès lors que les différentes formes de capital peuvent se

substituer les unes aux autres. En effet, si l'on considère qu'un développement est durable dès lors que le capital total transmis par une génération à la suivante est au moins aussi grand que celui dont elle a hérité, alors la dégradation du capital naturel est acceptable pour autant qu'elle est compensée par une augmentation au moins équivalente d'une autre forme de capital. C'est ce que l'on qualifie de durabilité faible. Cette compensation peut par exemple être rendue possible par l'épargne (Pearce et Atkinson, 1993). Dès lors qu'une société épargne (en monnaie) au moins autant qu'elle dépense (en ressources naturelles), l'objectif de durabilité faible est atteint. Cependant, l'idée que des formes hétérogènes de capital puissent être substituables soulève de vives critiques. Pelenc et Ballet (2015) résument les principaux obstacles à la substitution entre capital naturel et capital manufacturé et humain : la dégradation du capital naturel est, dans de nombreux cas, irréversible (ex : extinction d'espèces) ou sujette à des effets de seuil (ex : eutrophisation des milieux aquatiques) ; Le capital manufacturé nécessite le capital naturel pour être produit, ne serait-ce qu'en terme d'approvisionnement en énergie et en matières premières, et ce faisant, il ne peut pas indéfiniment se substituer au capital naturel ; Le capital naturel est, le plus souvent, multifonctionnel alors que le capital manufacturé est généralement monofonctionnel et, lorsqu'il remplit plusieurs fonctions, celles-ci sont assez bien identifiables ; enfin, parce que les relations entre le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être humain sont encore mal connues, il est difficile d'envisager quel type de capital manufacturé pourrait compenser adéquatement la perte d'une part donnée du capital naturel.

D'où l'idée d'identifier au sein du capital naturel un capital naturel critique (Etkins et al. 2003, De Groot et al. 2003). Les critères d'identification de cette portion critique du capital naturel vont varier selon les auteurs. On retrouve généralement trois critères : 1. le rôle essentiel pour la vie et le bien-être

humain ; 2. l'impossibilité de substituer les services rendus par des alternatives artificielles ; 3. le risque d'irréversibilité des pertes de services. La définition du capital naturel critique varie sensiblement selon les auteurs, les plaçant en quelque sorte le long d'un continuum entre durabilité faible et forte selon la confiance qu'ils accordent aux capacités d'innovation en termes de substitution technologique et le poids qu'ils attachent à l'incertitude.

Une seconde ligne de partage au sein des différentes acceptions de la notion de capital naturel concerne son évaluation. Cette question est directement liée à celle de la substituabilité puisque celle-ci dépend de la commensurabilité entre les valeurs des différentes formes de capital. En effet, une des façons de justifier qu'une perte de capital puisse adéquatement être compensée par un gain de capital d'une autre nature est de montrer que les gains ont une valeur au moins supérieure aux pertes. Une telle justification peut dès lors reposer sur une évaluation monétaire des pertes et des gains afin de rendre commensurables des valeurs hétérogènes en les exprimant dans une unité (monétaire) commune. La quantification monétaire joue alors un rôle déterminant dans la mesure où elle permet de gommer la spécificité des biens et des services environnementaux et de les rendre comparables à (et donc éventuellement substituables par) d'autres types de biens et de services. Alors que les tenants de l'économie écologique seront a priori favorables à l'évaluation monétaire du capital naturel, les tenants d'une approche plus forte de la durabilité sont généralement enclins à produire des mesures non-monétaires du capital naturel, notamment à partir d'indicateurs biophysiques comme la productivité ou la capacité de charge des écosystèmes. Il convient cependant de noter que la distinction entre économie environnementale et économie écologique s'est progressivement floutée et que les évaluations monétaires se sont généralisées, certaines des plus célèbres d'entre elles provenant d'équipes généralement associées

à l'économie écologique (Costanza et al. 1997).

Une vision réductrice des valeurs

La notion de capital naturel, défini comme « un stock de matières et d'informations générant un flux de biens et de services qui favorisent le bien-être humain » (voir Ten Brick dans ce volume), ne désigne que la portion du monde naturel qui est utile aux êtres-humains. Elle ne capture donc que les valeurs anthropocentrées de la nature, c'est-à-dire des valeurs strictement centrées sur les intérêts humains. Il est important, dans certains contextes, de se concentrer sur ces valeurs et sur le capital qu'elles représentent pour les sociétés humaines, par exemple lorsqu'il est nécessaire de comparer une série d'options de développement territorial ayant des impacts différents sur l'environnement et sur le bien-être humain. En particulier, la notion de capital naturel peut permettre de rendre visibles certains coûts indirects et distants d'options économiques qui, à première vue, semblent maximiser la satisfaction des intérêts humains. Lorsqu'on produit une analyse coût-avantage d'un projet de développement susceptible de créer des emplois mais nécessitant l'assèchement d'une zone humide, il est souvent plus facile de percevoir les avantages liés à la création d'emplois, ne serait-ce que parce que ce sont des éléments qui se déploient déjà dans le champ économique, que d'estimer les coûts potentiellement induits par la destruction de la zone humide, par exemple en termes de qualité de l'eau. Cela crée un biais en faveur des activités marchandes qui peut en partie expliquer certains désastres environnementaux contemporains, comme la fragilisation des zones côtières du fait du développement urbain ou l'érosion des sols liés à l'intensification des pratiques agricoles, puisque les bénéfices marchands immédiats sont plus prévisibles et plus facilement quantifiables que les coûts environnementaux indirects. Développer de bons outils pour comprendre et éventuellement quantifier le capital naturel peut alors être une façon de redresser en partie ce biais.

Il faut néanmoins reconnaître que les valeurs de la nature ou de certaines entités naturelles ne sont pas toutes nécessairement liées à la satisfaction des intérêts humains. En effet, il est possible de considérer que la nature ou les entités naturelles peuvent avoir une valeur en elles-mêmes, indépendantes de toute utilité. On parle alors de valeurs non-anthropocentrées. Différentes théories morales ont été développées autour de ce décentrement depuis les années 1970 et constituent le cœur de l'éthique environnementale. Ces théories s'appliquent à justifier l'attribution d'une valeur intrinsèque à des êtres non-humains : parce que tout être sensible a un intérêt au moins minimal à ne pas souffrir (Singer, 1997) ; parce que tout être vivant peut bénéficier ou pâtir de nos actions, selon qu'elles entravent ou non sa capacité à se maintenir en vie et s'épanouir selon sa propre nature (Taylor, 1986) ; parce que certaines entités supra-individuelles comme les espèces ou les écosystèmes ont un bien qui leur est propre, qu'il s'agisse de leur persistance dans le temps ou du maintien de leur identité, de leur stabilité, de leur intégrité (Callicott, 1989) ; parce que la vie dans son ensemble est mue par un principe qui nous dépasse, celui de l'évolution, et que nous faisons communauté avec le reste du vivant, dont nous ne sommes ni maîtres ni possesseurs mais seulement, comme le disait Aldo Leopold, « les compagnons de voyages des autres espèces dans cette grande Odyssée qu'est l'évolution » (Leopold, 2000).

Penser les valeurs de la biodiversité sans rendre compte de la possibilité d'intégrer ce qu'elle vaut pour elle-même ou la façon dont elle bénéficie à d'autres entités que les seuls êtres humains relèverait d'un chauvinisme difficilement justifiable (Routley, 1973). Ce serait également passer à côté des intuitions fortes qui sont à l'origine de nombreux mouvements environnementalistes et de la biologie de la conservation. Dans l'article qui fait office d'acte de naissance de cette discipline, Michael Soulé (1985) affirmait en effet que le cœur normatif de ce nouveau champ de recherche résidait dans la

reconnaissance de la valeur intrinsèque de la biodiversité, l'expression « valeur intrinsèque » étant ici à entendre comme la valeur non instrumentale, la valeur attribuée à une chose en soi, indépendamment de son utilité pour d'autres choses qu'elle-même. Or la notion de capital naturel ne permet absolument pas de rendre compte de cette dimension importante des valeurs de la nature et des raisons que nous pourrions avoir de la protéger.

Indépendamment des valeurs non-anthropocentrées, la notion de capital naturel, ne serait-ce que parce qu'elle renvoie métaphoriquement au champ économique, peut biaiser la perception des valeurs de la nature en faveur des manifestations de ces valeurs les plus facilement concevables en termes économiques. Pour le dire plus simplement, même si, comme nous l'avons remarqué, la notion de capital naturel n'implique pas nécessairement que ce capital soit monétairement quantifié, la justification principale de cette métaphore vient justement de ce qu'elle ouvre des perspectives pratiques d'intégration des coûts et des avantages écologiques dans le registre comptable moyennant leur expression en termes monétaires. Or certaines valeurs ne sont pas quantifiables, en particulier les valeurs intangibles que l'on désigne souvent comme les services écosystémiques culturels.

Le Millenium Ecosystem Assessment (2005) fournit une liste de prétendus « services culturels » : la diversité ou l'identité culturelle, les valeurs spirituelles et religieuses, les systèmes de savoirs, les valeurs éducatives, l'inspiration, les valeurs esthétiques, les relations sociales, le sens du lieu, les valeurs du patrimoine culturel, les loisirs, l'écotourisme. Si les loisirs et l'écotourisme peuvent dans une certaine mesure être considérés à juste titre comme des services, les éléments de cette liste ne sont pour la plupart pas à proprement parler des bénéfices. En effet, ce n'est pas parce que quelque chose produit des bénéfices que cette chose peut elle-même être réduite à la notion de bénéfice. Ce n'est pas parce que l'amitié peut à de nombreux égards nous

paraître utile, parce que nos amis nous rendent des services justement, que sa valeur est réductible à la somme des intérêts qu'elle représente. Au contraire, quelqu'un qui ne chercherait des amis que dans le but d'en tirer profit serait justement incapable de créer de véritables liens d'amitié, qui sont par essence des relations désintéressées, dans lesquelles l'autre nous importe pour lui-même et non pas pour ce qu'il nous apporte. De même, si le lien à la nature peut avoir un effet positif sur notre bien-être parce qu'il enrichit notre vie spirituelle ou qu'il exalte nos émotions esthétiques, ce lien lui-même est irréductible à un simple service (Maris, 2014). Les valeurs culturelles en jeu dans notre rapport à la nature sont bien davantage la trame enchevêtrée sur laquelle se dessinent les identités et les préférences des êtres humains dans leur rapport à eux-mêmes et au monde naturel. Il s'agit de valeurs irréductibles, et bien mal capturées par des notions comme celles de services écosystémiques ou de capital naturel. Elles ne sont pas quantifiables, et probablement pas commensurables avec d'autres types de biens et de services. Elles sont le fruit d'une co-production dynamique entre les écosystèmes et les sociétés et il est le plus souvent impossible de déterminer quelles entités écologiques représentent le capital naturel dont elles sont issues.

Pour ces valeurs culturelles comme pour les valeurs non-anthropocentrées, la notion de capital naturel n'est pas en elle-même problématique puisqu'elle parle tout simplement d'autre chose. Il convient cependant de souligner ces angles morts et de rappeler que le capital naturel ne représente qu'une partie de ce à quoi nous tenons lorsqu'on souhaite protéger la nature et qu'en aucun cas une approche des politiques environnementales exclusivement fondée sur la conservation du capital naturel ne réussirait à capturer les valeurs fondamentales de notre rapport au vivant, valeurs ancrées dans le respect du vivant lui-même (valeurs non-anthropocentrées) autant que dans notre propre identité (valeurs culturelles).

Une vision réductrice du politique

Si la notion de capital naturel a donné lieu à de nombreux débats entre l'économie environnementale et l'économie écologique, ces deux familles d'usage se rejoignent cependant dans leur volonté de mettre en évidence le fait que l'économie peut ou doit prendre en charge les problèmes environnementaux. Dans le champ de l'économie, la métaphore du capital naturel permet donc d'internaliser, dans la rationalité et le vocabulaire propre à cette discipline, le souci pour les conditions écologiques du développement humain.

Mais ceux qui utilisent et défendent la notion de capital naturel ont des prétentions bien plus ambitieuses que l'élaboration d'un concept technique restreint aux sciences économiques. Il s'agit généralement bien davantage d'offrir un outil de décision publique, et la parution même de cet ouvrage témoigne de l'intérêt des décideurs à l'égard de cette notion. Dans la foulée de son apparition dans la littérature scientifique, la référence au capital naturel s'est déployée bien au-delà des seules sciences économiques, notamment dans les arènes de gouvernance internationale, par exemple à travers le Rapport Brundtland qui formalise l'idée de développement durable (CMED 1987), puis, dans la foulée du Sommet de la Terre à Rio en 1992, dans diverses stratégies nationales de la biodiversité, dans les ONG (par exemple dans Carley & Spapens 1997) ou au sein de la Banque Mondiale.

Or un tel outil n'est pas seulement descriptif, il possède une charge normative forte, souvent implicite, concernant les valeurs de la nature et les finalités du vivre ensemble. En effet, parler de capital naturel et insister sur la nécessité pour les politiques publiques de s'approprier cette notion, par exemple à travers des indicateurs comme le PIB-vert, ce n'est pas seulement offrir une vision neutre mais imagée la nature ou du fonctionnement des écosystèmes. Il s'agit également de capturer, à travers cette métaphore utilitaire et économique de la nature, l'essence des relations entre les citoyens et la nature (valorisation strictement

instrumentale) et de la visée de l'action publique (optimisation ou maximisation économique).

Exiger des politiques de protection de la nature qu'elles se déploient selon une logique de maintien du capital naturel (Daly, 1995), c'est inciter les décideurs à se concentrer sur les seules valeurs instrumentales de la nature, autrement dit, à ne protéger les milieux naturels qu'à la mesure des bénéfices que l'on peut en tirer, quand bien même on adopterait une conception large de ces bénéfices afin d'inclure les bénéfices indirects liés au fonctionnement des écosystèmes ou les bénéfices potentiels sur le temps long. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, une telle vision des valeurs est très réductrice et échoue à rendre compte de certaines valeurs essentielles comme les valeurs non-anthropocentrées et les valeurs culturelles. De plus, l'idée que l'action publique devrait viser à une maximisation de capital, que l'on accepte ou non des substitutions entre différentes formes de capital, revient en quelque sorte à étendre les théories du choix rationnel à l'action publique (Neimun & Stambough 1998). De la même façon qu'un individu idéalement rationnel tendrait à maximiser l'utilité attendue de ces choix, l'action collective pourrait prendre la forme d'un exercice de maximisation dans lequel les coûts et les avantages environnementaux seraient mieux pris en compte qu'ils ne le sont actuellement, justement parce qu'ils pourraient être exprimés dans le même registre que les coûts et les avantages strictement économiques. La politique se réduirait alors à un algorithme d'optimisation dont les ingrédients nécessaires seraient essentiellement ceux de l'expertise conjointe des écologues et des économistes. La connaissance du capital naturel critique (défini en termes biophysiques par les écologues) ainsi que des variations du capital naturel excédentaire et de l'approvisionnement en services écosystémiques garantirait les meilleures décisions publiques. Il s'agit d'une vision extrêmement pauvre de l'action politique qui fait justement fi de sa dimension proprement

politique. Il n'y a plus de public, plus de débat, plus de conflit ni de construction collective d'un monde commun et de valeurs partagées, seulement une gouvernance froide et « objective » visant à maximiser la somme des utilités individuelles, conçues de façon atomique et statique.

Une telle vision de l'usage possible de la notion de capital naturel dans les politiques publiques est évidemment caricaturale mais n'en demeure pas moins représentative d'une sorte d'idéal auquel plusieurs avocats de l'approche par services écosystémiques et par capital naturel aspirent (Costanza et al. 1997). Il est d'ailleurs intéressant de voir dans quels cercles et auprès de quelle audience cette métaphore a le plus de succès. Les grands textes internationaux concernant la protection de la nature (Convention sur la diversité biologique, Objectifs d'Aïchi, The Future We Want (Rio+20)) ne la mentionnent pas. Certaines déclarations prennent même explicitement leur distance vis-à-vis de cette métaphore ([People's Summit Declaration](#)). Parallèlement, le monde des affaires s'enthousiasme pour la notion de capital naturel (Natural Capital Declaration (NCD)) et l'Union Européenne en fait le premier objectif de sa stratégie environnementale (To protect, conserve and enhance the Union's natural capital (Article 2)).

Moins qu'un outil politique, la métaphore du capital naturel prend parfois des allures d'invocation. Elle renvoie à un horizon apolitique dans lequel experts et bureaucrates seraient en charge des prises de décision pour le collectif. Or les valeurs de la nature, et par rebond la valeur du capital naturel, sont un lieu de créativité, de lutte, de transformation. Définir le capital naturel, même dans son sens technique restreint aux seules valeurs instrumentales de la nature, c'est décider ce à quoi nous tenons et ce qu'il nous importe de léguer aux générations futures, savoir si des tourbières valent mieux que des banlieues pavillonnaires, si l'on peut vivre une vie décente dans un monde privé de lys maritime, de lézards ocellés ou de forêts anciennes. L'évaluation des écosystèmes et

de la biodiversité est sans conteste un véritable enjeu politique et il est rassurant que les décideurs s'y intéressent. Cependant, étant donné l'hétérogénéité des valeurs en cause, leur dynamique et les enjeux de pouvoir et de justice qui les sous-tendent, cette évaluation ne peut se réduire à une tâche comptable qui enregistrerait de façons prétendument objective les bénéfices que nous tirons des écosystèmes puis les réduirait à une unité monétaire commune.

Selon Akerman (2003), le succès de la métaphore du capital naturel au-delà de la sphère académique a eu pour double effet : 1) d'étendre les logiques calculatoires (et surtout monétaires) aux questions environnementales, forçant en quelque sorte l'internalisation de celles-ci dans la sphère économique, et 2) de marginaliser les autres formes d'appréhension de ces questions et plus largement des relations entre les sociétés et leur environnement. Si ce constat est avéré, alors la notion de capital naturel, dont on a vu qu'elle pouvait s'avérer pertinente et utile dès lors que l'on a conscience de sa portée restreinte pour penser les valeurs de la nature et les relations politiques, pourrait présenter plus de risques que d'avantages dans la recherche de voies.

Ainsi, si l'internalisation des problèmes environnementaux dans la sphère économique est fort probablement un moindre mal par rapport à un statu quo qui permet d'ignorer complètement le coût environnemental de nombreuses activités économiques, il faut à tout prix se prémunir contre le deuxième effet. Il est plus que jamais nécessaire de rendre compte de l'importance, de la diversité et de l'hétérogénéité des valeurs de la nature. Pour ce faire, il faut trouver des façons d'appréhender ces valeurs qui contournent les relations de pouvoirs et les injustices déjà en place afin d'éviter que les valeurs (et les intérêts) de ceux qui sont déjà les plus puissants économiquement et politiquement soient systématiquement favorisés. Des approches multicritères (Munda, 2004) et participatives (Hisschemöller 2001) sont des moyens, encore embryonnaires mais tout à

fait prometteurs, d'enrichir les politiques publiques d'une conception plus complexe des valeurs de la nature que celle délivrée par l'évaluation du capital naturel.

Conclusion

Le pari de l'économie environnementale, explicitement endossé par certains économistes de l'environnement (Pearce & Atkinson 1993), est que l'économie peut, moyennant quelques réformes et l'internalisation des valeurs de la nature dans sa rationalité dominante, permettre de surmonter la crise environnementale à laquelle nous sommes confrontés. À l'inverse, pour les pères de l'économie écologique comme Daly (1995), l'enjeu n'est pas de réformer l'économie standard mais de la révolutionner, en introduisant la pensée écosystémique en son cœur. Bien que ces deux mouvements soient en apparence opposés, ils convergent cependant dans la façon qu'ils ont de chercher des solutions aux problèmes environnementaux à l'intérieur du cadre dominant de l'anthropocentrisme et d'une économie capitaliste.

Une telle ambition est évidemment louable. Sachant le poids des échanges économiques sur la vie des individus et sur le monde naturel aujourd'hui, il est urgent de réévaluer les règles du jeu de façon à ce que les marchés et la finance ne représentent pas si souvent des menaces pour le bien-être des individus et le fonctionnement des écosystèmes. En particulier, les nouvelles connaissances dont on dispose sur les services écosystémiques doivent aider à reconsidérer les notions de coûts et d'avantages lorsqu'on évalue un projet ou une politique publique de façon à ce que les bénéfices immédiats et monétaires ne prennent pas systématiquement le dessus sur les bénéfices indirects et à long terme. Pour ce faire, la notion de capital naturel est un outil précieux dont il serait dommage de ne pas tirer profit.

Mais en faisant le pari de l'internalisation possible des contraintes environnementales dans le modèle dominant, on se prive de remettre plus fondamentalement ce modèle

en cause. Tout se passe « comme si » les cadres politiques et économiques pouvaient intégrer la contrainte environnementale sans bouleversement radical. Or il y a de bonnes raisons de penser que ces cadres dominants sont justement à l'origine de la crise actuelle. L'instrumentalisation radicale de la nature, cette coupure héritée de la modernité qui rêvait les êtres humains comme « maîtres et possesseurs de la nature » et identifiait le progrès à un affranchissement radical des contraintes naturelles montre aujourd'hui ses limites. Nous connaissons la filiation des êtres humains avec l'ensemble du vivant et comprenons mieux les multiples dépendances qui nous lient aux écosystèmes. De même, la course à l'accumulation de capital et à la croissance économique a démontré leur impact délétère sur les sociétés humaines et sur la nature : les gains de productivité appauvrissent les sols, la surconsommation d'énergies fossiles dérègle le climat, la consommation de masse produit plus de déchets qu'il n'est possible d'en recycler, la mondialisation des échanges génère des inégalités inédites.

La nature n'est pas un capital. Elle n'est ni figée, ni à notre disposition. La notion de capital naturel est avant tout métaphorique. Or à l'heure où il devient évident que la crise environnementale contemporaine est très largement les fruits d'une société de (sur)consommation, d'accumulation, d'individualisme, autant d'effets directement induits par l'idéologie néolibérale qui se revendique elle-même des pères du capitalisme, il serait opportun de questionner la pertinence d'emprunter le vocabulaire, la vision du monde et la rationalité de cela même qui cause le problème pour tenter de le résoudre. Ce constat place les environnementalistes dans un dilemme commun : faut-il adopter un langage et des outils propres au modèle que l'on souhaite transformer sous prétexte qu'ils seront plus efficaces mais au risque de contribuer justement à la perdurance de ce système ; ou faut-il plus radicalement se distancier des logiques dominantes afin d'ouvrir de nouveaux champs de discours et d'action ?

Loin de pouvoir répondre à cette question, nous espérons qu'en délimitant comme nous avons tenté de le faire le cadre de légitimité de la notion de capital naturel, en rendant visible les valeurs qui lui échappent et les enjeux politiques qu'elle pourrait neutraliser, nous contribuerons à circonscrire la notion de capital naturel à des contextes appropriés et inciterons chercheurs et décideurs à ne pas se satisfaire d'un moindre mal mais à poursuivre des objectifs plus ambitieux d'évaluation et de conservation des nombreuses valeurs de la biodiversité et des écosystèmes.

Cet article a été publié la première fois en décembre 2015 dans *La Revue du Commissariat général au développement durable*, « Nature et richesse des nations », p. 33-40. Nous remercions les responsables du CGDD de nous avoir autorisés à le republier.

Virginie Maris est philosophe et directrice de recherche au CNRS. Elle a notamment publié *Nature à vendre, Les limites des services écosystémiques*, Éd. Quae, 2014.

Références

- Akerman, Maria. 2003. « What does 'natural capital' do ? The Role of Metaphor in economic understanding of the environment ». *Environmental Values* 12 : 431-448.
- Callicott, J Baird. 1989. *In Defense of the Land Ethics - Essays in Environmental Philosophy*. New York : State University of New York Press.
- Carley, Michael et Phillipe Spapens. 1997. « Sharing the World : Sustainable Living and Global Equity in the 21st Century ». London : Routledge.
- CMED. Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement. 1987. *Notre avenir à tous*.
- Costanza, Robert (ed). 1992. *Ecological Economics : The Science and Management of Sustainability*. Columbia University Press.
- Costanza, Robert, Ralph d' Arge, Rudolf de Groot, Stephen Farber, Monica Grasso, Bruce Hannon, Karin Limburg, et al. 1997. « The value of the world's ecosystem services and natural capital ». *Nature* 387 : 253-60.
- Costanza, Robert, Charles Perrings, et Cutler J. Cleveland (ed). 1997. *The Development of Ecological Economics*. Cheltenham : Edward Elgar Pub.

- Daly, Herman E. 1995. « On Wilfred Beckerman's Critique of Sustainable Development ». *Environmental Values* 4: 49-55.
- Daly, Herman E., 1996. *Beyond Growth : The Economics of Sustainable Development*. Boston : Beacon Press.
- De Groot, Rudolf, Johan Van der Perk, Anna Chiesura, et Arnold van Vliet. 2003. « Importance and threat as determining factors for criticality of natural capital ». *Ecological Economics* 44 : 187-204.
- Ekins, Paul, Sandrine Simon, Lisa Deutsch, Carl Folke, et Rudolf De Groot. 2003. « A framework for the practical application of the concepts of critical natural capital and strong sustainability ». *Ecological Economics* 44 : 165-185.
- Folke, Carl, Monica Hammer, Robert Costanza, et AnnMari Jansson. 1994. « Investing in Natural Capital - Why, what and how ? » Dans Jansson, AnnMari (ed) *Investing in Natural Capital : The Ecological Economics Approach To Sustainability*. Washington : Island Press.
- Hisschemöller, Matthijs, Richard S. J. Tol, et Pier Vellinga. 2001. « The Relevance of Participatory Approaches in Integrated Environmental Assessment ». *Integrated Assessment* 2: 57-72.
- Leopold, Aldo. 2000. *Almanach d'un comté des sables suivi de quelques croquis*. Paris : Flammarion.
- Neimun, Max, et Stephen J. Stambough. 1998. « Rational Choice Theory and the Evaluation of Public Policy ». *Policy Studies Journal* 26 : 449-65.
- Maasen, Sabine, et Peter Weingart. 1995. « Metaphors - Messengers of Meaning. A Contribution to an Evolutionary Sociology of Science ». *Science Communications* 17: 9-31.
- Maris, Virginie. 2014. *Nature à vendre : Les limites des services écosystémiques*. Paris : Quae éditions.
- Millenium Ecosystem Assessment. 2005. *Ecosystems and Human Well-being: Biodiversity Synthesis*. World Resources Institute.
- Munda, Giuseppe. 2008. *Social Multi-Criteria Evaluation for a Sustainable Economy*. Heidelberg: Springer.
- Pearce, David. 1988. « Economics, equity and sustainable development ». *Futures* 20 : 598-605.
- Pearce, David W., Atkinson, G.D. 1993. « Capital theory and the measurement of sustainable development: an indicator of weak sustainability ». *Ecological economics* 8 : 103-108.
- Pelenc, Jérôme, et Jérôme Ballet. 2015. « Strong sustainability, critical natural capital and the capability approach ». *Ecological Economics* 112 : 36-44.
- Routley, Richard S. 1973. « Is there a need for a new, an environmental, ethic? » Dans Light, Andrew et Holmes Rolston III (eds). *Environmental Ethics - An Antology*. Oxford : Blackwell Publishing, 47-52.
- Singer, Peter. *Questions d'éthique pratique*. Paris : Bayard.
- Soulé, Michael E. 1985. « What is conservation biology ? » *BioScience* 35 : 727-34.
- Taylor, Paul. 1986. *Respect for Nature*. Princeton : Princeton University Press.
- Ten Brink, Patrick 2015. « Qu'est-ce que le capital Naturel ? » *La Revue du CGDD*, « Nature et richesse des nations », décembre, 43-52.